

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

## **SEANCE DU 23 OCTOBRE 2020**

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 23 octobre 2020 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire

*Présents* : DUGENEST Jean-Claude, PENOT Dominique, ABIAN Vincent, AUZANNE Didier, CHAMBELLANT Nicolas, CHEVALLIER Bruno, COLAS Chantal, CZAPNIK Marc, LAVERDANT Jean-Louis, PINET Franck, TALABAZA Christian

M. Didier AUZANNE a été désigné secrétaire de séance

Avant l'ouverture de la séance Monsieur le Maire demande que le conseil municipal observe une minute de silence en l'honneur de Monsieur Samuel PATY, professeur décapité à Conflans Sainte Honorine

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

### **Le point sur le SAEP Fresselines Chambon Sainte Croix**

Monsieur le Maire présente Mme Christelle Chenier membre du conseil municipal de Chambon Sainte Croix, Vice-Présidente au SAEP Fresselines Chambon Sainte Croix. Il est rappelé le projet de fusion avec le syndicat des eaux du Val de Creuse et les réunions qui ont déjà eu lieu entre les 2 structures.

Parmi les problèmes qui devront être évoqués figure notamment celui du personnel de la commune de Fresselines mis à disposition du syndicat :

- Personnel administratif pour 646 heures en 2019
- Personnel technique pour 1 172 heures en 2019

Ce nombre d'heures variant quelque peu chaque année, il est évoqué d'établir une moyenne sur 3 ans.

Il est rappelé que le SAEP rembourse chaque année à la commune de Fresselines une somme calculée en fonction des heures de travail effectuées pour le compte du syndicat (39 088.83 € en 2019).

Il est donc souhaitable que le projet de fusion tienne compte de cette situation et que la commune n'en soit pas grevée financièrement.

Le Conseil Municipal évoque donc la nécessité d'une négociation qui pourrait conduire soit à la mise à disposition d'un agent technique, soit à l'embauche d'un agent par le syndicat des eaux du Val de Creuse. Pour ce qui concerne le service administratif il faudra déterminer quelles activités seront assurées par les agents de la commune.

Une réunion est prévue en novembre : syndicat des eaux du Val de Creuse, SAEP Fresselines Chambon Sainte Croix et représentants de la commune de Fresselines.

### **Dossier DETR :**

Monsieur le Maire informe que le dossier « agrandissement des ateliers communaux » présenté à la DETR 2019 fait partie des dossiers présentés aux reliquats. Il convient de réactualiser le plan de financement car il est possible de présenter ce dossier au plan de financement Boost'Comm'Une. Le nouveau plan de financement sera le suivant :

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
<i>Agrandissement des ateliers communaux</i>	<i>26 850.00€</i>	<i>Subvention DETR 40 % du HT</i>	<i>10 740.00 €</i>
		<i>Boost'Comm'Une 20 %</i>	<i>5 370.00 €</i>
<i>TVA 20 %</i>	<i>5 370.00 €</i>	<i>Autofinancement</i>	<i>16 110.00 €</i>
<b><i>Total Global TTC</i></b>	<b><i>32 220.00 €</i></b>	<b><i>Total Global TTC</i></b>	<b><i>32 220.00 €</i></b>

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce nouveau plan de financement.

Monsieur ABIAN Vincent présente les devis pour la réfection de la toiture de la mairie.

- Entreprise DEGAIT : 51 062.40 € TTC
- Entreprise AGBC : 42 299.00 € TTC
- Entreprise LORY : 38 630.40 € TTC

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise LORY pour un montant de 38 630.40 € TTC. Cette opération sera présentée à la DETR 2021 et au plan de financement Boost'Comm'Une.

Monsieur ABIAN Vincent présente un devis pour le bardage d'un pignon non isolé sur restaurant  
- Entreprise AGBC : 6 186.00 € TTC

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise AGBC pour un montant de 6 186.00 € TTC. Cette opération sera présentée financement Boost'Comm'Une avec le plan de financement suivant :

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
<i>Bardage d'un pignon non isolé sur le restaurant</i>	<i>5 155.00 €</i>	<i>Boost'Comm'Une 20 %</i>	<i>1 031.00 €</i>
<i>TVA 20 %</i>	<i>1 031.00 €</i>	<i>Autofinancement</i>	<i>5 155.00 €</i>
<b><i>Total Global TTC</i></b>	<b><i>6 186.00 €</i></b>	<b><i>Total Global TTC</i></b>	<b><i>6 186.00 €</i></b>

Monsieur le Maire propose plusieurs devis pour différentes actions sur le territoire communal :

- Bonesme Electricité SAS pour la mise en conformité suite au passage du bureau véritas pour un montant de 2 200.32 € TTC
- Objectif informatique pour le remplacement de la tour informatique à l'école pour un montant de 1 019.41 €
- Abeko pour la fourniture d'une cuve souple de stockage d'eau pour l'arrosage des fleurs pour un montant de 865.20 € TTC
- Signaux Girod pour la fourniture de panneaux de signalisation pour un montant de 1 090.94 € TTC

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces propositions et autorise le maire à signer les documents nécessaires

Monsieur le Maire présente un devis de de La Poste pour une aide à la dénomination et la numérotation des habitations de la commune et un devis pour la fourniture de plaques numéro maison le tout pour un montant de 4 377.00 € TTC. Le conseil municipal juge l'estimation trop élevée et demande que Monsieur le Maire recontacte La Poste et renégocie le montant de la prestation.

#### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire présente une demande de Monsieur et Madame Jean-Pierre ROUSSEAU pour l'achat du chemin communal longeant leur parcelle au palot afin de minimiser les travaux de raccordement aux réseaux. Le conseil municipal donne un accord de principe à la vente de ce chemin communal, une proposition leur sera faite pour 1 € du m<sup>2</sup>.
- Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise PARINAUD pour un desherbeur mécanique suite à une démonstration faite sur la commune, le conseil municipal ne souhaite pas donner suite avant d'avoir eu d'autres propositions.
- Monsieur Nicolas CHAMBELLANT fait le point sur les travaux réalisés par EVOLIS23, il reste quelques rectifications mais les travaux sont en majeure partie réalisés.
- Mme Chantal COLAS fait le point sur les actions de la commission sociale, le dépliant regroupant les aides auxquelles les administrés peuvent prétendre est presque terminé, il sera distribué avant la fin de l'année.
- Monsieur Didier AUZANNE présente plusieurs devis pour la conception du nouveau site internet de la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Centre France pour la conception, l'hébergement du site pour un montant de 3 152.40 €
- Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition transmise par les résidents des villages des Forges et de la Bussière qui déplorent la vitesse excessive sur la départementale D78 et plusieurs demandes d'aménagement. Le conseil municipal prend note de ces demandes et transmettra la pétition à Mme Hélène FAIVRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des routes et des infrastructures.

La séance est levée à 23 h 50

Le Maire,  
Jean-Louis LAVERDANT